

Par mail : sciences-biologie-alterpaces-sv@univ-amu.fr

ETUDIANTS INSCRITS EN L1 A LA FACULTE DES SCIENCES ET EN PACES A AMU

Date limite de retour : 14 /07/2020

CANDIDAT

Nom : Prénom :
 Adresse Mail :
 Numéro étudiant AMU: Votre numéro INE :

Inscription 2019/2020 :
 Portail.....
 PACES primo inscription.....
 Autres :

Résultats de l'année 19/20 :
 Moyenne obtenue et nombre d'ECT validés.....

NB : NB : Pour les étudiants issus de PACES, la moyenne prise en considération est la "moyenne tronc commun" et non celles obtenues aux différents concours.

Candidature : Classer les licences par préférence en indiquant un chiffre de 1 à 6:
Attention : Donner plusieurs choix augmente vos chances d'être retenu, merci de ne pas faire de vœu pour une formation/site pour laquelle vous êtes certain de ne pas vouloir aller.

L2 LAS Sciences de la Vie Luminy : L2 LAS Chimie Luminy :
 L2 LAS Sciences de la Vie St-Charles : L2 LAS Chimie St-Jérôme :
 L2 LAS Sciences de la Vie Aix : L2 LAS Chimie Aix :

NB: Votre vœu concernant le site d'enseignement sera pris en compte dans la mesure des places disponibles.

Je déclare sur l'honneur que les renseignements et documents fournis sont exacts.

A..... Le...../...../..... Signature

Pièces justificatives à joindre obligatoirement

- ✓ Une lettre de motivation
- ✓ Relevé de notes

Tout dossier incomplet ne sera pas examiné.

Conditions pour candidater

La L2 LAS sera ouverte en priorité aux étudiants de L1 Alter PACES. Quelques places seront ouvertes à d'autres étudiants :

- Aux étudiants inscrits en première année à la faculté des sciences d'Aix-Marseille Université qui auront au minimum obtenu 14 de moyenne sur l'année de L1.
 - Pour candidater en L2 LAS SV, vous devez venir du portail PASTEUR, de la CUPGE agro-véto ou du CMI immunologie (cumul impossible).
 - Pour candidater en L2 LAS Chimie vous devez venir du portail Pasteur ou Curie.
- Aux étudiants de PACES : La candidature est exclusivement réservée aux étudiants ayant eu une seule inscription en PACES et une moyenne supérieure ou égale à 10/20 ("moyenne tronc commun").
- Aux étudiants qui ont candidaté en L1.AS via Parcoursup et qui ont été accepté alors qu'ils ne peuvent pas redoubler leur L1, puisqu'ils l'ont réussie.

La Commission pédagogique de l'UFR Sciences examine les dossiers individuellement pour accorder ou refuser l'accès à la L2 L.AS. Les décisions seront notifiées individuellement par mail.

Informations complémentaires

1. Les dossiers retournés au-delà du 14 juillet 2020 ne seront pas examinés par la commission pédagogique.
2. Les démarches relatives à l'inscription administrative, suite à la décision de la Commission pédagogique sont à effectuer auprès du service scolarité du site d'inscription. Voir : <https://sciences.univ-amu.fr/services-scolarite>

Avis du responsable pédagogique de la formation universitaire demandée

- Avis favorable – Admission en licence 2 Accès Santé Parcours :Site :
- Avis défavorable -
- Les études antérieures ne sont pas adaptées au cursus envisagé
 - Le niveau est insuffisant pour la formation envisagée
 - Autre motif :

Date : Signature de l'enseignant référent :

Décision de la Commission pédagogique de l'université

<input type="checkbox"/> Acceptation en L2 L.AS	Parcours :Site :
<input type="checkbox"/> Refus en L2 L.AS:	<input type="checkbox"/> Les études antérieures ne sont pas adaptées au cursus envisagé
	<input type="checkbox"/> Le niveau est insuffisant pour la formation envisagée
	<input type="checkbox"/> Autre motif :

Date : Pour le Président et par délégation
 La Présidente de la Commission Pédagogique